

INTRODUCTION

La gouvernance s'est imposée au cours des années 90 comme le symbole d'une nouvelle modernité dans les modes d'action publique. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'aptitude du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques est un facteur touchant la gouvernance. Ceci est d'autant plus important que la notion de bonne gouvernance est aujourd'hui prônée par opposition à la mauvaise gouvernance, afin d'instaurer des systèmes de gestion efficace, transparente et participative. Il existerait alors un lien indissociable entre l'efficacité d'un système de gestion et la qualité ou le mode de gouvernance. L'efficacité de la gouvernance des actions publiques affecte donc le niveau de développement d'une nation. La gouvernance se traduit alors par l'exercice de l'autorité et du contrôle au sein d'une société dans le cadre de la gestion de ses ressources, en vue du développement social et économique selon Bird et Vaillancourt (1997).

L'une des caractéristiques de la bonne gouvernance qui conditionne l'efficacité est que les institutions et les procédures mises en place combattent la corruption et les comportements déviants. En effet, la gouvernance est d'une importance cruciale pour la création d'un environnement commercial attractif et propice à l'investissement. Elle est, dès lors, vitale pour assurer le développement économique et, par conséquent, pour s'attaquer à la pauvreté. Par contre, la mauvaise gouvernance notamment la corruption est une réalité largement répandue dans l'ensemble des économies en développement tant au niveau du secteur public que du secteur privé. Elle constitue un frein qui pèse sur les pauvres en ce sens que les coûts qu'elle engendre sont supportés par ces derniers. La bonne gouvernance se manifeste alors par la qualité des institutions étatiques nécessaire pour accélérer le développement conduisant ainsi à une croissance économique.

Ce faisant, l'Etat utilise plusieurs types d'outils, entre autres la baisse ou la hausse des impôts pour financer ces projets. En d'autres termes, il s'endette pour financer ces projets. L'article de référence de BARRO ("Are Government Bonds Net Wealth?") a été publié en 1974 dans une des

revues d'économie les plus prestigieuses : le Journal of Political Economy. Il approfondit notamment la théorie de "l'équivalence ricardienne" qui est un concept développé par l'économiste britannique David Ricardo au cours du XIXème siècle. En substance, l'équivalence ricardienne présente l'inefficacité d'une politique économique associant réduction des impôts et augmentation de la dette publique, et constitue donc une référence théorique pour appréhender les effets de la politique budgétaire. En pratique l'idée est la suivante : il y a équivalence car une augmentation de la dette publique d'aujourd'hui correspond à une augmentation des impôts de demain, pour rembourser la dette ainsi que les intérêts attachés à cette dette. Les agents économiques sont rationnels et ils anticipent la hausse des impôts. Dès lors, au lieu de consommer, comme espéré par le gouvernement, ils préfèrent épargner en prévision des hausses d'impôts futurs.

Robert Barro souligne le rôle joué par l'investissement public, c'est-à-dire l'accumulation de capital public, dans la croissance : les infrastructures publiques (routes, aéroports, éclairage public, réseau de distribution d'eau, etc.) stimulent la productivité des agents privés et par conséquent l'activité. Or, avec la croissance, l'Etat prélève davantage de taxes et d'impôts, donc il peut financer de nouvelles infrastructures. Donc, un cercle vertueux est à l'œuvre : l'investissement public favorise la croissance et la croissance favorise en retour l'investissement public.

Pour ce faire, notre travail s'est articulé autour de trois (3) chapitres :

- Le premier situe le cadre théorique de l'étude c'est-à-dire la problématique, l'objectif de la recherche, l'hypothèse et la revue de littérature ;
- le deuxième est consacré au cadre institutionnel du stage c'est-à-dire la présentation et description du contexte de stage et le sujet comme centre d'intérêt du cadre de stage ;
- Le troisième est consacré au cadre méthodologique c'est-à-dire à l'ensemble des procédés et techniques mis en œuvre pour recueillir les données et la présentation et analyse les résultats issus de cette étude ;

CHAPITRE 1 : Cadre théorique

Section 1 : Problématique, Objectifs, et Hypothèses de recherche

Dans cette section, il s'agira de développer la problématique, de dégager l'intérêt de la recherche, de fixer les objectifs poursuivis et de poser les hypothèses de travail.

Paragraphe 1 : Problématique et intérêt de le recherche

a. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Depuis les années 90, la gouvernance fait l'objet d'un grand nombre de travaux qui fournissent des résultats aussi bien convergents que contradictoires, suscitant ainsi des réflexions supplémentaires sur l'impact réel que peut avoir son amélioration. Ces travaux relèvent de plusieurs champs disciplinaires, allant de l'économie institutionnelle aux relations internationales, en passant par la sociologie des organisations, l'économie du développement, la science politique et l'administration publique.

L'appropriation de la notion de gouvernance par différents courants de pensée fait qu'elle revêt aujourd'hui de multiples significations et se prête à divers usages. Sont ainsi définies et étudiées, les notions de gouvernance économique, de gouvernance de l'emploi, de gouvernance des politiques monétaires, de gouvernance des entreprises, de gouvernance locale, de gouvernance mondiale, de gouvernance globale, de gouvernance urbaine, et autre (Holec, 1999).

Selon le Programme des Nations Unis pour le Développement (2008), la gouvernance peut être définie comme l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer des affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe alors, les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils se réfèrent pour régler leurs différends. Elle couvre trois dimensions : politique, économique et administrative. La gouvernance politique est un processus de prise de décision ayant incidence sur l'élaboration des politiques. La gouvernance économique est un processus de prise de décision ayant des incidences sur les activités économiques et sur les relations

économiques avec le reste du monde. Enfin, la gouvernance administrative est un processus de prise de décision ayant des incidences sur le système de mise en œuvre des politiques (PNUD, 2008).

La combinaison de ces différentes définitions amène à retenir que la gouvernance est l'exercice du pouvoir fondé sur des règles, des principes et procédures conçus et acceptés par les acteurs concernés. Elle se nourrit de la participation du grand nombre, d'une démarche consultative et de la recherche de compromis dans la prise des décisions pour concilier les intérêts. Elle est assortie à tout égard d'une transparence irréprochable dans la gestion performante des affaires publiques et privées, quels que soient le niveau et le domaine.

Les réformes administratives et institutionnelle conduites au Bénin depuis les années 90 et visant la modernisation, l'efficacité de l'action publique et la lutte contre la corruption ont eu peu d'effets sur la performance des services de l'Etat et sur les conditions de vie de la population. Dans cette logique, de multiples et variés programmes de développement ont été élaborés et mis en œuvre.

Au niveau de la gouvernance budgétaire, le Bénin fait des efforts de mobilisation de ressources intérieures et extérieures, mais de sérieux problèmes au niveau de la discipline budgétaire et de la qualité des dépenses se posent. L'exécution du budget est fortement centralisée, avec à peine 17% des budgets des ministères faisant l'objet de délégation de crédit aux démembrements. Une multiplicité d'ouvrages, sous la maîtrise d'ouvrage des ministères, sont inachevés ou abandonnés dans les communes qui elles, en revanche, ont un taux d'engagement de plus de 70% des ressources mises à leur disposition et une assez bonne fonctionnalité des ouvrages réceptionnés ; ce qui est une capacité de réalisation à encourager.

Au niveau du système fiscal, on relève une multiplicité d'exceptions, de régimes particuliers et des régimes douaniers suspensifs qui constituent des occasions de fraude et d'évasion fiscales ; la contestation fréquente par les usagers de redressements qu'ils jugent incompréhensibles et arbitraires, qui nourrit le sentiment d'une application parfois biaisée du code général des impôts et du code des douanes ; l'ampleur de la contrebande en partie due au faible niveau d'informatisation des régies financières, et les difficultés à appréhender le secteur informel qui connaît malheureusement un développement exponentiel du fait de la situation difficile d'accès à l'emploi des jeunes.

La faible performance des services publics s'explique pour l'essentiel par leur politisation excessive qui s'affirme par le manque de transparence dans les recrutements, les nominations et les promotions ; le développement de stratégies de contournement des textes, la bureaucratie incommode avec pour corollaires la lourdeur administrative et la lenteur dans le traitement des dossiers, l'impunité face aux actes répréhensibles, la corruption, le trafic d'influence et l'inadéquation de la rémunération du fonctionnaire ordinaire, cause de la servilité politique de maints cadres soucieux d'accéder à des postes de responsabilité politique en vue de s'assurer un train de vie décent.

En matière de l'aide au développement, le constat est que les fonds provenant de l'aide sont souvent gérés par des organisations bureaucratiques hypertrophiées, incompréhensibles et peu soucieuses des principes économiques élémentaires, et que la corruption, les détournements de deniers publics restent omniprésents dans de nombreux cas.

Cet état de choses a fait prendre conscience aux décideurs et aux bailleurs de fonds à envisager une implication plus accrue des institutions dans les programmes liés à leur développement à travers leur mobilisation depuis l'identification des actions jusqu'à leur évaluation en passant le cas échéant par leur gestion.

Ces problèmes constituent une préoccupation alarmante pour tous les acteurs économiques, vu l'importance du rôle capital que joue la qualité de la gouvernance dans le développement socio-économique du Bénin. Si rien n'est fait, cette situation risque de s'empirer au cours des années. C'est ce qui justifie le choix de notre thème intitulé : << Gouvernance et efficacité au Bénin >>.

b. Intérêt de l'étude

Pour assurer un certain développement socio-économique au Bénin, il faudra une constante évolution de la gouvernance au niveau culturel, politique, administrative, etc... Car l'environnement économique du Bénin met en mal les agents économiques

Au regard de cette certitude, il apparaît donc nécessaire de faire une analyse des effets de la qualité de la gouvernance de l'Etat sur l'efficacité économique au Bénin. Pour traiter ce thème plusieurs interrogations ont retenu notre attention,

notamment cette question fondamentale : Quel est l'effet de la qualité de la gouvernance de l'Etat sur l'efficacité économique au Bénin ?

De cette question fondamentale découle deux questions spécifiques :

- La qualité de gestion des fonds publics améliore-t-elle l'efficacité économique du Bénin ?
- Les contraintes liées à l'aide publique au développement induisent-elles plus d'efficacité économique dans la mise en œuvre des projets de développement ?

Paragraphe 2 : objectifs et hypothèses de recherche

A. Objectifs de la recherche

1. Objectif général

L'objectif principal de ce travail est d'analyser la relation entre la qualité de la gouvernance et l'efficacité économique.

2. Objectifs spécifiques

Conformément aux questions spécifiques évoquées ci-dessus, les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- Analyser qu'une bonne gestion des ressources est positivement corrélée avec l'efficacité.
- Evaluer l'apport de l'aide publique au développement à l'efficacité économique.

De la problématique posée et des objectifs fixés, il convient de formuler des hypothèses qui serviront de repères pour la conduite de notre recherche.

B. Hypothèses de recherche

Les hypothèses formulées sont au nombre de deux :

- Hypothèse 1 : L'amélioration de la qualité de la gouvernance entraîne l'augmentation de la croissance économique ;

- Hypothèse 2 : L'aide publique au développement contribue à une efficacité économique.

Section 2 : Revue de littérature

A. Le concept de la gouvernance et ses évolutions

Selon l'institut sur la Gouvernance, la gouvernance se définit comme : l'ensemble des établissements, des procédés et des traditions qui dictent l'exercice du pouvoir, la prise de décision et la façon dont les citoyens font entendre leur voix : (*Agence canadienne de développement International, mars 1997*)

Selon la Banque Mondiale : "La bonne gouvernance est la manière avec laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion publique des ressources économiques et sociales en vue du développement." (*World Bank, Managing Development – the governance Dimension*), Wa Pour la Coopération pour l'Aide au Développement (CAD) et l'Organisation de Coopération pour le Développement Économique (OCDE) : " la bonne gouvernance est l'exercice du pouvoir politique ainsi que d'un contrôle dans le cadre de l'administration des ressources de la société aux fins de développement économique et social". (*DAC-OECD, Orientations du CAD sur le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques, paris 1993*)

Il faut observer toutefois que, dans le discours des agences d'aide, il convient de distinguer la coexistence d'au moins deux définitions de la gouvernance : une définition normative et une définition plus descriptive. En particulier, selon la première approche, la gouvernance est devenue une norme, un nouveau moyen de régulation internationale et, dans la pratique, la gouvernance a embrassé les notions, concepts de démocratie, de droits de l'homme et de limitation des dépenses militaires.

Pour la Banque mondiale en particulier, la définition de la gouvernance se fait par recours à un vocabulaire technique comprenant les notions de gestion publique, de comptabilité, de cadre légal, d'information libre et de transparence ; ce qui traduit bien le choix du maintien d'une certaine dimension politique dans le nouveau modèle

de développement (Biagiotti, 1997). Pour cette institution, la gouvernance est "la manière dont est exercé le pouvoir dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays, en vue d'assurer un développement fort et équitable, et le complément nécessaire de saines politiques économiques". Cela implique une forte relation entre l'économie de marché, un Etat fort et ferme et une société civile active.

L'un des termes largement débattus, au début des années 1990, est celui de la gouvernance qui implique une relation causale entre le mode de gouvernement et le niveau de développement. Les institutions de Bretton Woods soulignent qu'une gouvernance positive est l'une des conditions nécessaires à la croissance et à un développement soutenus (Frischtak, 1994). A ce propos, ils affirment que « *Good Governance is good economics* ». C'est sans doute pourquoi la notion de gouvernance est au cœur du nouveau modèle de développement recommandé par les institutions de Bretton Woods, au cours des années 1990, face à l'incapacité avérée des politiques d'ajustement à promouvoir la croissance.

Différents auteurs ont mené des réflexions sur la question de la gouvernance. Selon Stoker G. (1998), "La gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement ; elle traduit une interdépendance entre les pouvoirs et les institutions associées à l' action collective. La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes et part du principe qu'il est possible d'agir sans se remettre au pouvoir de l'État." L'économiste Bernard Pecqueur, spécialiste du développement local, définit quant à lui, la gouvernance comme « un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires ». Pecqueur B., *Le développement local*, Syros, 2e édition revue et augmentée, 2000. La gouvernance est un concept qui a beaucoup évolué depuis son apparition dans les débats entourant la problématique du développement vers la fin des années 1980. Dans les premiers essais classiques en sciences politiques sur le sujet, on parlait du concept de « gouvernabilité », qui plaçait le « droit » et « l'ordre » au centre du développement. Avec la fin de la guerre froide le concept de gouvernance s'est substitué à celui de « gouvernabilité ». Il a été défini comme le remodelage ou la réinvention de la gestion publique, dans le sens large du terme, pour faire face aux nouveaux défis du développement à l'ère de la

globalisation. La gouvernance aborde maintenant des questions liées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société. Elle est de plus en plus perçue comme un concept englobant une série de mécanismes et de processus susceptibles de maintenir le système, de responsabiliser la population et de faire en sorte que la société s'approprie le processus. C'est en effet, cette appropriation du processus qui est la clé de lance du développement durable.

Partie d'une conception purement techniciste, cette notion s'est élargie aux considérations démocratiques, de telle sorte que la "bonne" gouvernance est aujourd'hui vue comme une synthèse de la gouvernance techniciste (meilleure gestion des ressources budgétaires afin de relancer les réformes de la Fonction publique et de l'appareil étatique) et de la gouvernance démocratique (légitimité du gouvernement et de son ouverture à la société civile, afin que les leaders politiques répondent mieux aux besoins et aux attentes des populations, la démocratie soutenant le développement socio-économique).

Dans ces conditions, la faiblesse des institutions, l'absence d'un cadre légal adéquat, les interventions politiques dommageables, etc., peuvent être nuisibles au développement des pays. Au total, la bonne gouvernance est synonyme de gestion saine du développement, et elle implique trois dimensions : 1/ la forme du régime politique, 2/ le processus par lequel l'autorité est exercée dans la gestion des ressources économiques et sociales du pays et, 3/ la capacité des gouvernements à planifier, à formuler, à exécuter leurs politiques et à remplir leurs fonctions.

B. Courants majeurs de pensée sur le rôle des institutions

Et de la gouvernance

Dans le cadre de la détermination de la relation entre la croissance économique et la Gouvernance, plusieurs auteurs ont développé des pensées. Parmi les plus représentatives, nous pouvons mentionner quatre :

- La théorie de la recherche de rente qui découle de la théorie des choix publics. Elle stipule que les agents économiques ont une motivation de base qui est la recherche de rente. Les Agents essaient d'obtenir le revenu le plus élevé en absence des règles de conduite économiques et sociales.

- Une deuxième théorie qui aborde les questions de gouvernance en relation avec le développement est la théorie de l'économie publique normative. Cette pensée économique stipule qu'on peut étendre le rôle de l'Etat pour corriger les imperfections et défaillances du marché mises en évidence.
- La troisième théorie est relative à la théorie du gaspillage bureaucratique développée par Niskanen (1971). Pour l'auteur, la structure bureaucratique qui dans le secteur public entraîne un gonflement inutile des dépenses publiques, soit parce que les programmes publics sont trop importants, soit parce que les combinaisons productives mises en œuvre sont non optimales. Cette théorie peut présager d'une relation entre la qualité des services rendus par l'administration publique et la croissance censée conduire à des combinaisons productives optimales.
- La quatrième théorie est relative à la nouvelle économie publique. Cette pensée analyse les défaillances de l'Etat en tant que législateur et propose de les corriger, car le marché n'est pas la seule source d'insuffisances.

QUELQUES RESULTATS THEORIQUES

L'analyse de la relation entre la croissance économique et la gouvernance a été faite par plusieurs auteurs en commençant par Toke et al. (2007), qui étudient la relation entre la corruption et la croissance économique et estiment que la corruption est le reflet de la qualité des institutions. A travers leur modèle, ces auteurs identifient deux régimes de gouvernance selon la qualité politique des institutions politiques et montrent que la corrélation est palpable dans un régime spécifique, en basant leur modèle sur une analyse des comportements des acteurs économiques, en particulier, les ménages. Toke et al. ont définis des équations de conformité ou non aux normes de gouvernance, en retenant une variable dénommée V_{t+1}^* comme la valeur de poursuite de la gestion d'une nation par un gouvernement. Les équations suivantes ont été définies :

- $V_t C = z_t + \beta_p V_{t+1}^*$ Pour un gouvernement qui respecte les normes,
- $V_t D = T_t + \beta_q V_{t+1}^*$ Pour un gouvernement qui s'écarte des normes, avec

z_t Désignant les recettes nettes de l'administration à la période t et T_t les recettes totales de l'Etat à la période t.

Une séquence des niveaux de performance est compatible avec les motivations si et seulement si le meilleur intérêt des dirigeants est de se conformer aux normes à chaque période, c'est-à-dire si et seulement si $V_t C \geq V_t D$ pour $t=0, 1, 2, \dots$. Dans le cas contraire, les dirigeants peuvent développer une corruption avec un degré de détournement élevé. Ces analyses de Toke et al. font aboutir à deux types de régimes de gouvernance (conformité ou non aux règles) caractérisés par la compatibilité des motivations des dirigeants avec les institutions.

Francisco (2002) quant à lui, a construit un modèle théorique qui expose comment la démocratie affecte la croissance économique à travers son impact sur la corruption. En effet, l'auteur considère que les fonctionnaires corrompus chercheront à maximiser leur gain (G) attendu qui est donné par l'équation : $G = [1-\theta(t,D)]_t \Pi(t)$, avec t le taux d'impôt perçu par le canal de la corruption, π le profit réalisé par les entrepreneurs sur les nouveaux biens produits, θ la probabilité d'être décelé comme un corrompu et D l'indice de la démocratie.

La maximisation de G au premier ordre donne $t^* = \frac{1-\theta}{\theta} \frac{1-\varepsilon}{\theta}$, avec

$\varepsilon = -t \Pi \frac{\partial \Pi}{\partial t} \geq 0$ et $\theta' = \frac{\partial \theta}{\partial t} \geq 0$. Ainsi, la dérivée de t^* par rapport à D est négative et l'auteur conclut que le taux de l'impôt de la corruption qui maximise le bien-être économique des fonctionnaires diminue les interventions des institutions démocratiques qui doivent être à cet effet très fortes. L'auteur déduit qu'un niveau élevé de la corruption se produit quand le profit des entrepreneurs est inélastique par rapport à de faibles valeurs de taux d'imposition accompagné d'une faible capacité de dénonciation du corrompu.

Barreto et Alm (2003), après avoir défini successivement les équations de contraintes budgétaires, de taux de taxe, de fonction d'utilité et de la contrainte des ressources économiques, ont développé un programme de maximisation de la fonction d'utilité sous des contraintes qui a permis de déterminer par l'approche hamiltonienne une relation non linéaire entre la croissance, les taxes et la proportion des dépenses publiques productives détournée par le fonctionnaire qui est la suivante :

$$\gamma = \frac{1}{\theta} A \alpha (1 - \tau_e^y) (1 - b_g) \tau_e^y \frac{y}{k} + \tau_e^c \frac{c}{k} - \frac{s}{k} (1-\alpha) - \delta - \rho \quad (1)$$

La dérivée partielle de γ par rapport à g b permet d'appréhender l'effet de la corruption. Les différentes dérivées partielles ont conduit aux conclusions suivantes :

le changement du taux de croissance induit par une augmentation des pots de vin extrait sur le revenu des agents économiques est positif. En outre, cette variation augmente avec le taux marginal de la pression fiscale sur les revenus. Ainsi, deux effets sont observables : d'une part, les individus sont fortement encouragés à accepter plus des pots de vin afin de diminuer le fardeau fiscal.

D'autre part, le montant des impôts payés par le contribuable est inférieur au montant nécessaire pour couvrir les dépenses de cette économie ; il s'ensuit que l'agent économique augmente son niveau d'épargne et, partant, accumule plus de capital (Eichhorn, 2004). En somme, la corruption par le canal des dépenses publiques a un impact négatif sur la croissance.

Lorsque les effets positifs et négatifs de la corruption sont mis ensemble, nous pouvons tirer les conditions qui permettent que l'incidence de la corruption soit minimisée.

Résultats empiriques

La synthèse de quelques résultats empiriques édifie sur la réalité que le maintien d'un nouveau soutenable de croissance économique à moyen et à long terme exige un changement qualitatif des structures et institutions de gouvernance, ainsi que du comportement des acteurs. Ainsi, Mauro (1995, 1998), qui a travaillé sur un large échantillon de pays au moyen d'une analyse en coupe transversale, conclut que la corruption a un faible effet sur la croissance économique à long terme mais un impact fort et négatif sur les investissements. Il rejoint ainsi Gyimah-Brempong (2002) dont les travaux ont porté sur un panel de données des pays africains et qui a abouti à l'évidence que la corruption fait réduire la croissance économique, d'autant qu'il réduit le capital physique à injecter dans l'économie. Dans le même ordre d'idée, Mo (2001), a mis en évidence que la corruption affecte négativement la croissance par l'instabilité politique et une augmentation de 1% du niveau de corruption réduit de 0,72% le taux de croissance économique. Les travaux de da Silva et al. (2002) sur les influences de la corruption sur la croissance économique arrivent à la conclusion que la corruption est une "peste" pour les économies des pays en voie de développement. Pour eux, la corruption est caractérisée par le faible niveau de développement des institutions qui doivent protéger les droits des privés. Ainsi, il s'en suit que le faible niveau des institutions de lutte contre la corruption accroît cette dernière et empiète sur les facteurs de production, en l'occurrence le capital.

Kaufmann et Kraay (2002, 2003) ont exploré l'interrelation gouvernance-croissance à travers plusieurs domaines regroupés en six grands indicateurs. Ils concluent que le revenu par habitant et la qualité de la gouvernance sont significativement, fortement et positivement corrélés entre les pays. Ainsi une meilleure gouvernance engendre une hausse du revenu par habitant et le phénomène contraire est observé lorsque le niveau de gouvernance est faible, suivi d'un enlisement de l'économie par suite des taux de croissance négatifs.

North (1990), s'est penché sur la démocratie, la stabilité politique et la corruption pour analyser la causalité entre la gouvernance et la croissance économique. Pour cet auteur et d'autres comme Hall et Jones (1999) ; Rodrick et al (2002) ; Ouidade (2010), si l'augmentation des quantités de capital et de travail a un impact positif sur la croissance, cette augmentation sera beaucoup plus importante si l'économie considérée dispose d'une bonne qualité de gouvernance. Ce qui va rendre la mobilisation des facteurs plus efficace dans le temps et d'induire la croissance. C'est dans ce sens que, Fosu (1992) et De-Haan puis Siemann (1996) montrent que l'effet de l'instabilité politique passe par l'investissement et l'accumulation du capital, pour affecter négativement les performances économiques.

Guillaumont et Brun (1999) partagent la même conclusion mais contestent ces effets dans le cas des pays africains et ils montrent que l'effet de l'instabilité politique, définie comme une combinaison de coups d'État et de guerres civiles est plutôt direct sur le résidu de la croissance et n'a pas un biais pour l'accumulation et l'investissement.

De leur côté, Maria-Angels et al (2002) ont étudié la relation entre les intuitions politiques, les investissements directs étrangers et la croissance dans 119 pays en voie de développement. Ils aboutissent à la conclusion que la démocratie a un effet positif et significatif sur la croissance économique dans ces pays, car une bonne démocratie encourage les investissements directs étrangers qui sont des inputs de la croissance économique d'un pays. Ainsi, ils recommandent que les gouvernants doivent s'évertuer à développer et garantir l'État de droit et la transparence. En appui à cette assertion, Henri (2013), reconnaît que la stabilité politique et la régulation de l'activité économique exercent une influence positive sur la croissance économique en Afrique. De par ces conclusions, la lutte contre la corruption peut déclencher la croissance économique dans les pays riches en ressources naturelles et qui

appliquent les principes démocratiques. Par contre, les autres indicateurs de la gouvernance en l'occurrence la maîtrise de la corruption et le respect des principes de l'Etat de droit, ne produisent pas encore des effets escomptés dans les pays pauvres en ressources naturelles qui sont surtout des pays les moins avancés (PMA).

Au demeurant, la littérature sur le lien entre la gouvernance et la croissance économique est très riche mais n'a pas abordé à quel seuil les différents indicateurs de la gouvernance peuvent impulser le développement économique d'une nation. Le présent article tente d'y parvenir à travers l'examen des effets de seuil de la gouvernance, en relation avec la croissance économique.

CHAPITRE 2 : CADRE INSTITUTIONNEL

CHAPITRE 2 : CADRE INSTITUTIONNEL

SECTION 1 : Présentation et description de la mairie de Abomey-calavi comme lieu de stage

Paragraphe 1 : Présentation du lieu de stage

A. Situation Géographique

La commune d'Abomey-Calavi, située dans la partie sud de la République du Bénin et du département de l'Atlantique, est limitée au nord par la commune de Zè, au sud par l'océan Atlantique, à l'est par les communes de Sô-Ava et de Cotonou, et à l'ouest par les communes de Tori-Bossito et de Ouidah. C'est la commune la plus vaste du département de l'Atlantique dont elle occupe plus de 20%. Elle s'étend sur une superficie de 539 Km² représentant 0,48% de la superficie nationale du Bénin.

Abomey-Calavi fut historiquement un démembrement du royaume d'Abomey. Il a été créé par ce dernier afin d'être plus proche du comptoir de Cotonou pour les transactions commerciales.

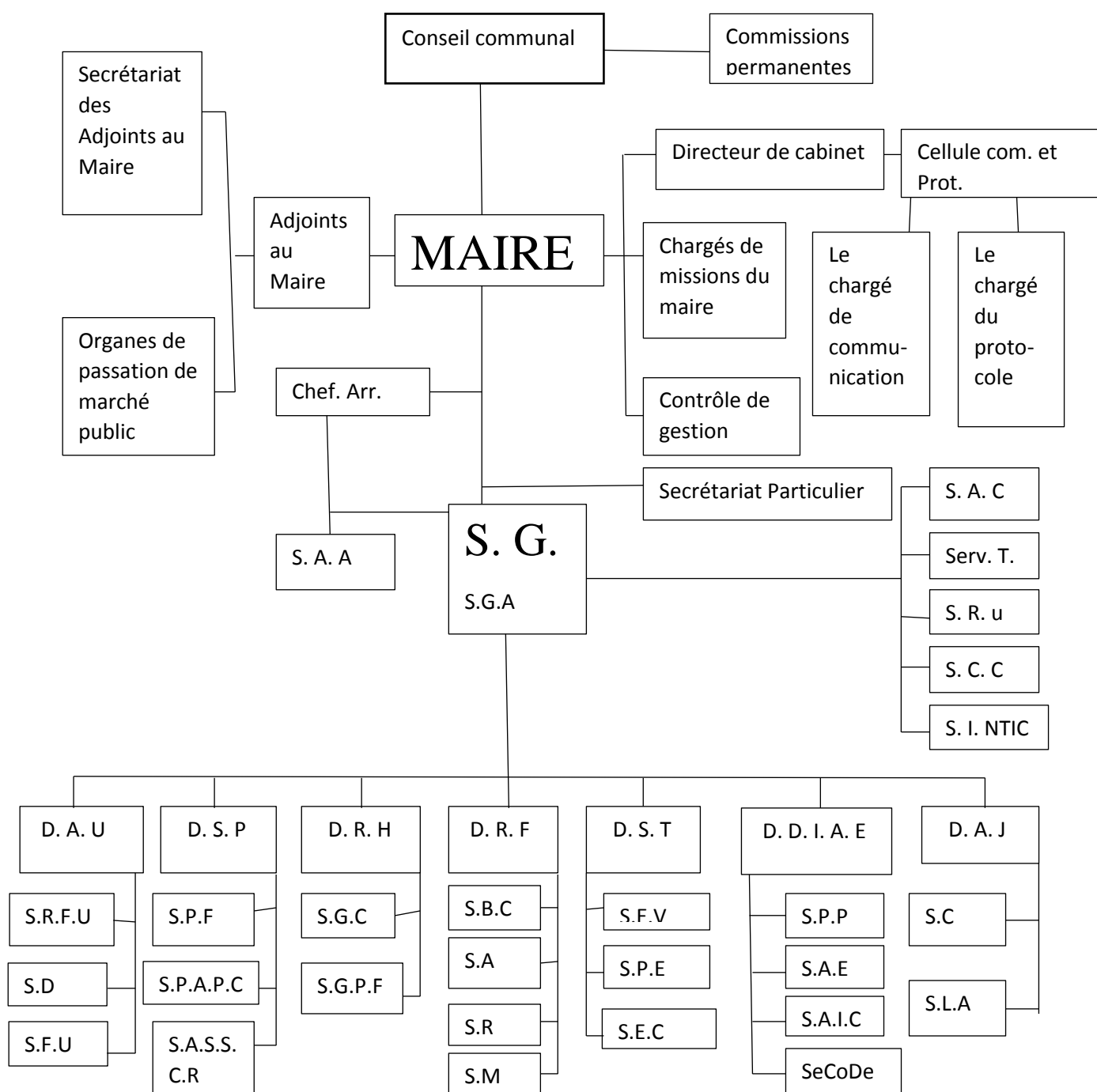
B. Mission et Objectif de la Mairie d'Abomey-Calavi

La commune d'Abomey-Calavi ne veut pas plus se contenter d'être la cité dortoir. Elle veut assumer ce statut en bâtissant pour ces populations, ses visiteurs, ses fils et filles et aussi pour la postérité, une cité viabilisé, vivable, moderne et belle. Le développement de la commune d'Abomey-Calavi, principal défi des prochaines années, mais aussi et surtout de l'actuel conseil communale, impactera chacun des neufs arrondissements.

Dans le but d'impliquer d'avantage la population à la gestion des affaires locales, la mairie a entrepris rendre tournantes les réunions de municipalités, occasion rêvée pour écouter directement les élus locaux, porte-voix de la population et de débattre de leur vécu et de leurs besoins quotidiens pour y trouver des solutions adéquates.

C. Organigramme de la mairie de Abomey-calavi

L'organigramme actuel de la mairie de Abomey-calavi est composé : du Maire ; des Adjoints au Maire ; du Cabinet du Maire ; des Secrétariats des Adjoints au Maire ; du Secrétariat Général ; du Contrôleur de gestion interne ; des Organes de Passation des Marchés ; de Sept (07) directions techniques, comme ci-dessous :



Paragraphe 2 : ATTRIBUTIONS

✓ **Le Maire**

Le Maire est l'organe exécutif de la commune.

A ce titre il est chargé :

- de l'établissement de l'ordre du jour des séances du conseil ;
 - de la coordination des activités du conseil dans la commune ;
 - de la rentrée des impôts, taxes et droits communaux ;
 - de la détermination du mode d'exécution des travaux communaux ;
 - de la représentation de la commune en justice et de la passation des contrats.
- Il est l'ordonnateur du budget communal.

✓ **Les Adjoints au Maire**

Les adjoints au maire assistent le Maire et le suppléent en cas d'absence. Les Adjoints au maire gèrent certaines attributions du maire par ordre et par voie de délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement temporaire du maire, le premier adjoint au maire est chargé d'expédier les affaires courantes. En cas d'absence du maire et du premier adjoint au maire, le deuxième adjoint au maire est chargé d'expédier les affaires courantes.

✓ **Le Directeur de cabinet**

Le directeur de cabinet est chargé de la coordination des activités du cabinet du Maire. A cet effet, il a sous son autorité la Cellule de Communication et du Protocole.

Il est en outre chargé de conseiller et d'assister le Maire sur les dossiers importants qu'il juge nécessaires. A cet effet, suivant le profil du directeur de cabinet, le Maire précise dans son arrêté de nomination, les compétences sur lesquelles son avis pourrait être requis.

✓ **Du Secrétariat Général**

Il est créé à la Mairie d'Abomey-Calavi un Secrétariat général dans le cadre de l'animation de l'administration communale et infra communale. Le Secrétariat

Général est animé principalement par un Secrétaire Général. Placé sous l'autorité directe du Maire, le Secrétaire Général veille au bon fonctionnement des services administratifs communaux et infra communaux. Il assure la mémoire de l'administration communale. Le Secrétaire général est secondé par un Secrétaire Général Adjoint qui l'assiste, le supplée et le remplace en cas d'absence.

✓ **Le Secrétariat du Premier Adjoint au Maire**

Les activités du secrétariat du Premier Adjoint au Maire sont coordonnées par un secrétaire nommé par le Maire sous proposition du Premier Adjoint au Maire.

- des travaux de secrétariat du Premier Adjoint au Maire ;
- de la gestion de l'agenda du Premier Adjoint;
- de la centralisation des projets de correspondances confidentielles visés par le 1^{er} adjoint pour collationnement, saisie, enregistrement, photocopie et expédition ;
- de l'exécution de toutes les tâches qui lui sont confiées par le Premier Adjoint au Maire.
- de l'élaboration des rapports mensuel, trimestriel et annuel d'activités du secrétariat.

- **Le Secrétariat du Deuxième Adjoint au Maire**

Les activités du secrétariat du Deuxième Adjoint au Maire sont coordonnées par un secrétaire nommé par le Maire sous proposition du Deuxième Adjoint au Maire.

Placé sous l'autorité directe de ce dernier, il est chargé :

- des travaux de secrétariat du Deuxième Adjoint au Maire ;
- de la gestion de l'agenda du Deuxième Adjoint;
- de la centralisation des projets de correspondances confidentielles visés par les adjoints pour collationnement, saisie, enregistrement, photocopie et expédition ;
- de l'exécution de toutes les tâches qui lui sont confiées par le Deuxième Adjoint au Maire.

de l'élaboration des rapports mensuel, trimestriel et annuel d'activités du secrétariat.

✓ **LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)**

La Direction des Ressources Humaines a pour missions d'assurer la gestion du personnel à travers les emplois et les compétences, de veiller à la gestion et au suivi de l'évolution de la carrière des agents ainsi que leur formation.

La Direction des Ressources Humaines comprend un secrétariat et deux (02) services :

- le service de la gestion des carrières, des affaires sociales de l'approche genre (SGCASAG) ;
- le service de la gestion prévisionnelle et de la formation(SGPF).

Les activités de la direction sont coordonnées par un Directeur placé sous l'autorité du Secrétaire général.

Les activités de chaque service sont coordonnées par un chef de service placé sous l'autorité du Directeur.

✓ **LA DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU
MATERIEL (DRFM)**

La direction des ressources financières et du matériel a pour missions la mobilisation des ressources propres de la mairie, la préparation et l'exécution du budget communal.

La direction comprend un secrétariat et quatre (04) services :

- le service du budget et de la comptabilité (SBC) ;
- le service de l'assiette (SA) ;
- le service des recettes (SR) ;
- le service du matériel (SM).

Les activités de la direction sont coordonnées par un Directeur placé sous l'autorité du Secrétaire Général.

Les activités de chaque service sont coordonnées par un Chef de service placé sous l'autorité du Directeur.

✓ **LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES (DST)**

La direction des services techniques a pour mission d'assurer la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle technique des actions des services pour permettre la réalisation d'opération cohérentes, toujours dans l'optique de l'amélioration du cadre de vie des populations.

La Direction des services techniques comprend un secrétariat et trois (03) services :

- le Service Etudes et Voirie (SEV) ;
- le Service de la Protection de l'Environnement et de la Nature (SPEN) ;
- le Service des Eaux, Calamités et Assainissement (SECA) ;

Les activités de la direction sont coordonnées par un Directeur placé sous l'autorité du Secrétaire général.

Les activités de chaque service sont coordonnées par un chef de service placé sous l'autorité du Directeur.

✓ **LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DES
AFFAIRES ECONOMIQUES (DDLAE)**

La direction du développement local et des affaires économiques a pour missions principales d'organiser et de coordonner les initiatives de développement local, de la planification et de la réalisation chaque année des études d'évaluation de tous les équipements marchands de la commune (marchés, gares routières, carrières et domaines publics), de l'identification de l'assiette fiscale, propre de la commune.

La direction du développement local et des affaires économiques comprend un secrétariat et quatre (04) services :

- Le Service de la Planification et de la Prospective (SPP) ;
- Le Service des Affaires Economiques (SAE) ;
- Le Service d'Appui aux Initiatives Communautaires (SAIC)

- Le Service de la Coopération Décentralisée (SeCoDe).

Les activités de la direction sont coordonnées par un Directeur placé sous l'autorité du Secrétaire général.

Les activités de chaque service sont coordonnées par un Chef de service placé sous l'autorité du Directeur.

✓ **LA DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION (DSP)**

La direction des services à la population a pour missions de réguler les services des personnes et de la famille, de veiller au bon fonctionnement de la police administrative dans la commune.

La direction des services à la population comprend un secrétariat et trois (03) services :

- Le service des personnes et de la famille (SPF) ;
- Le service de la police administrative et de la protection civile (SPAPC) ;
- Le service des affaires sanitaires, sociales, culturelles et religieuses (SASSCR).

Les activités de la direction sont coordonnées par un Directeur placé sous l'autorité du Secrétaire général.

Les activités de chaque service sont coordonnées par un Chef de service placé sous l'autorité du Directeur.

✓ **LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'URBANISME** **(DAU)**

La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme a pour mission de mettre en place les documents de planification urbaine devant permettre d'assurer un minimum de cohérence et d'harmonisation dans l'aménagement de l'espace et dans sa mise en valeur à savoir : Schémas Directeurs, Plan d'Occupation de sols (P.O.S) ainsi que

les documents d'urbanisme en tenant lieu (plans d'aménagement de zone et les plans de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine de la commune).

✓ **LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (DAJ)**

La Direction des Affaires Juridiques a pour missions de veiller au respect de la légalité juridique dans la délivrance de tous les actes pris par la mairie, de la mise en œuvre effective du règlement des contentieux domaniaux et administratif des décisions justice.

La Direction des Affaires Juridiques comprend un secrétariat et deux (02) services :

- Le service de la légalité des actes (SLA)
- Le service du contentieux (SC)

Les activités de la direction sont coordonnées par un Directeur placé sous l'autorité du Secrétaire général.

Les activités de chaque service sont coordonnées par un Chef de service placé sous l'autorité du Directeur.

Section 2 : Travaux effectués et difficultés rencontrées

1. Travaux effectués

Le lieu de stage nous a permis de nous familiariser avec les logiciels Word, Excel et Eviews et d'acquérir quelques connaissances sur des stratégies de réalisation d'une fiche d'enquête.

2. Les difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont de plusieurs ordres. Il s'agit entre autres de :

- Insuffisance de locaux pour les stagiaires ;
- Inaccessibilité de la salle de documentation ;

- Absence de tâches à accomplir pour les stagiaires ;

Nos suggestions sont les suivantes :

- Mettre à la disposition des stagiaires une salle à connexion internet leur permettant de faire des recherches ;
- Permettre l'accès à la salle de documentation ;
- Mettre à la disposition des stagiaires des activités leur permettant de faire valoir la connaissance reçue au cours de leurs formations ;

CHAPITRE 3 : Méthodologie, Présentation et Analyse des résultats

CHAPITRE 3 : Méthodologie, Analyse et Interprétation des résultats

Section 1 : Méthodologie de la recherche

La validation de nos hypothèses respectives se fera à base de régressions économétrique. Pour cela, nous allons spécifier nos modèles, préciser les sources des données et le choix de la méthode économétrique appropriée pour nos estimations.

Paragraphe 1 : Spécification du modèle et sources de données

1. Spécification du modèle

L'idée de notre étude est d'analyser l'effet de la qualité de la gouvernance de l'Etat sur l'efficacité économique au Bénin. Ainsi en nous basant sur les études faites par Pasteur E. J. AKPO sur gouvernance et efficacité des politiques de financement du développement (Mai 2006) et Bernard K. Ahou sur gouvernance et croissance économique : analyse des effets de seuil, la gouvernance sera ici GOUV. Pour cela, il sera utile d'utiliser un modèle qui permettra d'expliquer l'effet réel de l'efficacité de la gouvernance au Bénin. Ainsi nous avons le modèle 1 :

$$\text{GOUV} = \beta_0 + \beta_1 \text{Aid} + \beta_2 \text{Inv} + \beta_3 \text{DPu} \quad (1)$$

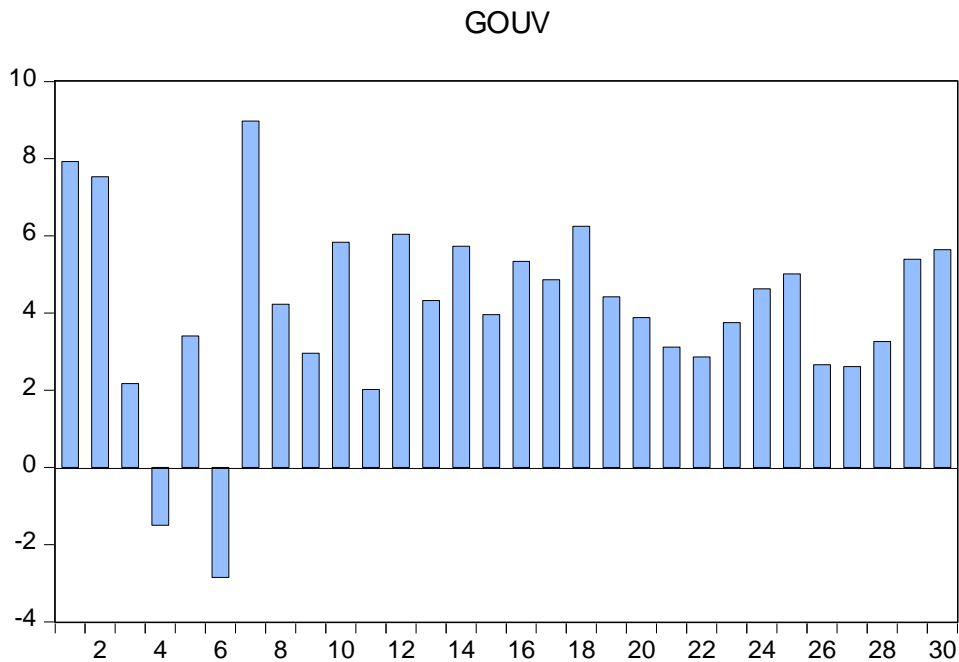
Ce modèle ainsi obtenu est un modèle de type mathématique car il ne prend pas en compte le terme d'erreur ε_t qui permet de voir la marge d'erreur lors des estimations. Pour cela il va falloir intégrer ce terme dans le modèle afin d'obtenir un modèle économétrique. Ainsi on obtient le modèle 2 :

$$\text{GOUV} = \beta_0 + \beta_1 \text{Aid} + \beta_2 \text{Inv} + \beta_3 \text{DPu} + \varepsilon_t$$

Une description plus détaillée de ces données sera faite ci-dessous :

- Gouv désigne la gouvernance ; elle est l'indicateur qui mesure l'efficacité de la gouvernance. Cette variable constitue la variable expliquée de l'équation de notre modèle ;

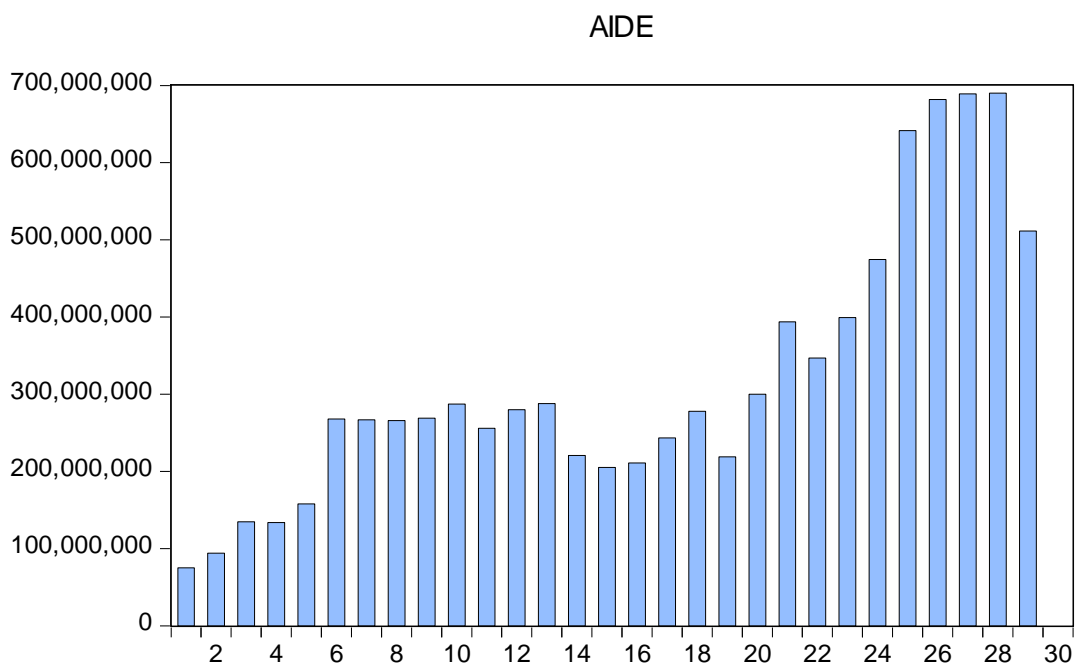
Graphique 1 : Evolution des différentes variables de 1983 à 2013



Source : réalisé par les auteurs à partir du logiciel Eviews

- Aid c'est la variable qui détermine aide au développement. Elle a un effet sur la gouvernance car son augmentation accroît l'efficacité ou sa diminution induit l'inefficacité.

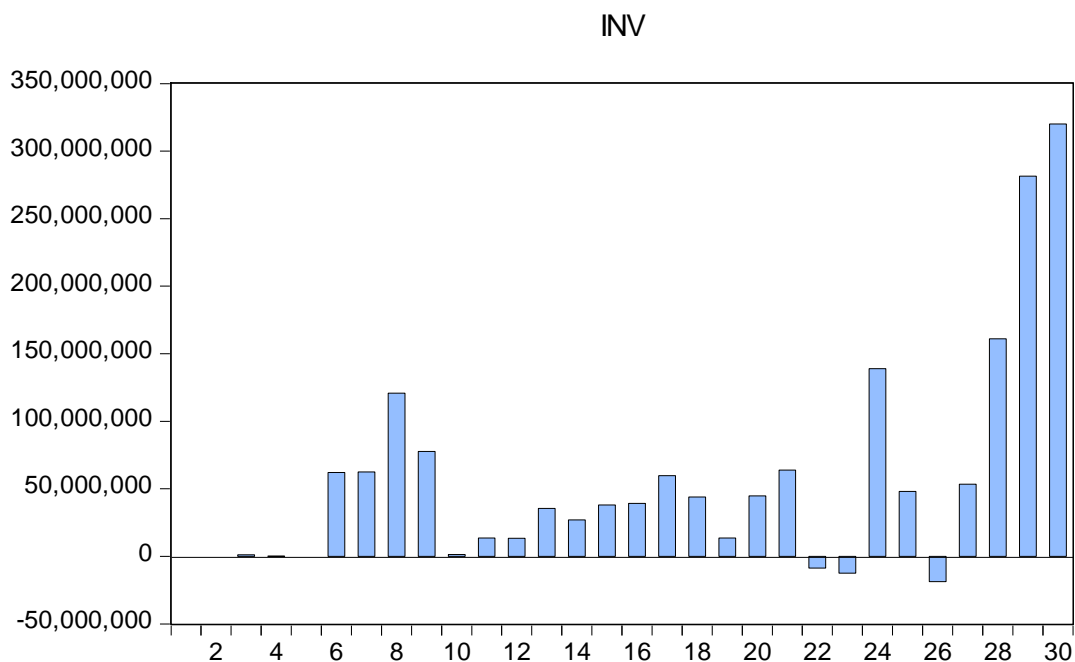
Graphique 2 : Evolution de l'aide au développement de 1983 à 2013



Source : réalisé par les auteurs à partir du logiciel Eviews

- **Inv** c'est la variable qui détermine l'investissement

Graphique 3 : Evolution de l'investissement de 1983 à 2013

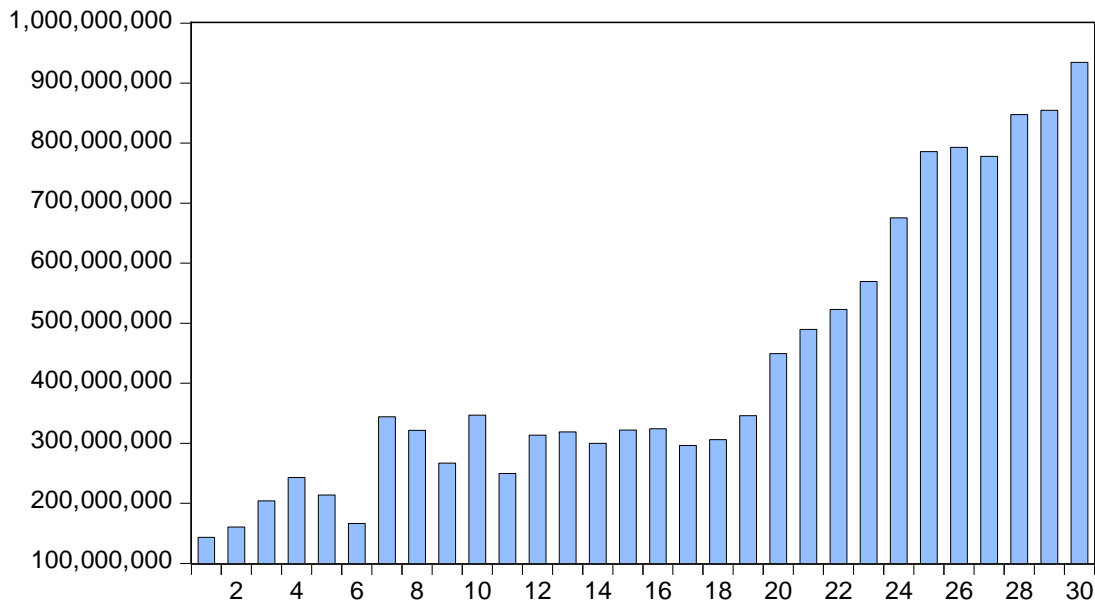


Source : réalisé par les auteurs à partir du logiciel Eviews

- **Dpu** c'est la variable qui détermine les dépenses publiques.

Graphique 4 : Evolution des dépenses publiques

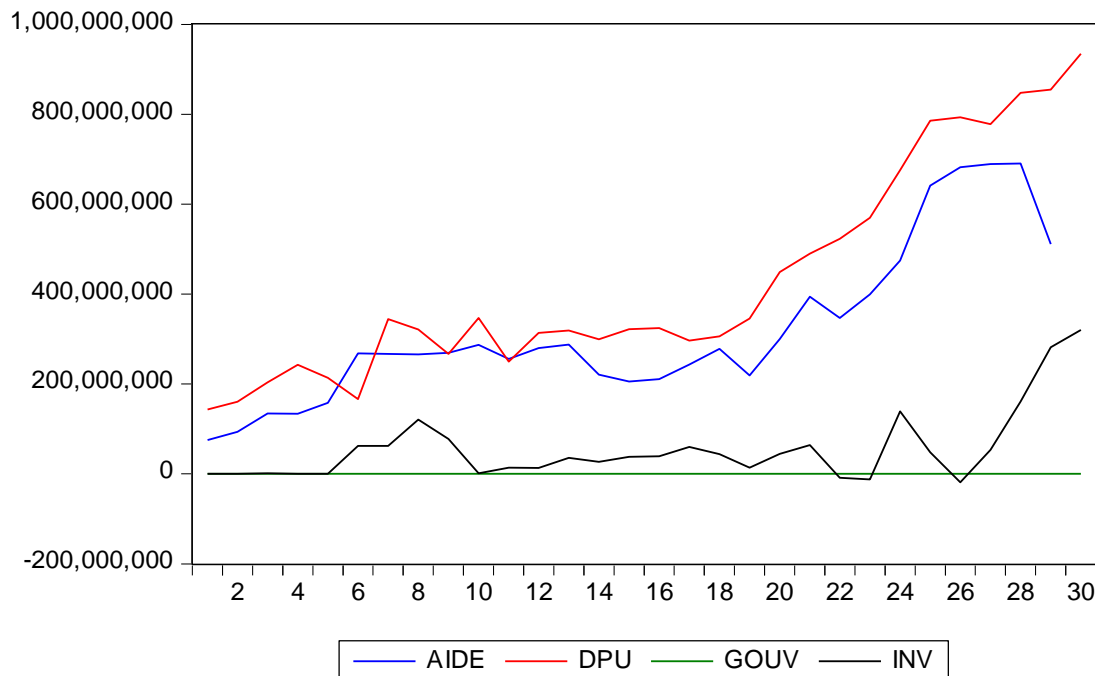
DPU



Source : réalisé par les auteurs à partir du logiciel Eviews

Ainsi nous avons l'évolution des différentes variables de notre modèle de 1983 à 2013

Graphique 5 : Evolution des différentes variables de 1983 à 2013



source : réalisé par les auteurs à partir du logiciel Eviews

L'étude graphique nous permet de faire une conclusion sur l'évolution des différentes variables étudiées. On constate qu'il existe de forte corrélation entre

l'efficacité de la gouvernance et l'investissement tandis qu'elle est faible par rapport au dépenses publique ; par contre elle n'est pas négligeable par rapport à l'aide publique au développement. Les résultats de cette analyse sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Etude de la corrélation

Corrélation entre la variable expliquée GOUV et les variables explicatives	
Variabes	Coefficient de corrélation
DPU	-0,014
AID	0,946
INV	0,497

Source : réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 2

ε_t : représente le terme d'erreurs et t le temps.

Toutes les variables sont annuelles et couvrent la période allant de 1983-2013. Ces données proviennent du Service Statistique des Etudes Economiques de l'INSAE. L'équation nous permet de tester les deux hypothèses ainsi après estimation, nous procéderons aux autres tests de validation de notre modèle. Les signes attendus des coefficients des variables explicatives au niveau du modèle sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Signe attendu des variables explicatives

Variabes	Définitions	Signes attendus
GOUV	Gouvernance	Variable dépendante
AID	Aide au développement	+
INV	Investissement	-
DPU	Dépenses publiques	+

Source : réalisé par les auteurs de ce document

2. Source de données

Nous recourons à l'exploitation de données secondaires en séries temporelles. A cet effet, les sources principales ont été identifiées :

- Les centres de recherche et de documentation (FASEG, ENEAM) pour toutes informations spécifiques relatives au sujet.
- L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) à travers la Direction des Statistiques et d'Etudes Economiques (DSEE)
- Le Ministère de l'Economie à travers la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)
- L'outil internet pour l'accès à certains documents de recherche.

Paragraphe 2 : Présentation de la méthode d'estimation

L'estimation du modèle se fera par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sur le logiciel EVIEWS Version 7. Elle est précédée par des tests de diagnostic et suivie par des tests de validation avant l'interprétation des résultats au seuil critique de 5%.

1. Tests de diagnostic

Il s'agit d'effectuer le test indiqué ci-après :

- Test de racine unitaire

Ce test est fait à partir du test de DICKEY-FULLER SIMPLE (1979) ou de DICKEY-FULLER AUGMENTE (ADF, 1981) qui permet de déterminer une tendance déterministe ou stochastique des séries considérées dans le modèle en analysant leur ordre d'intégration.

- Le test de cointégration d'Engel et Granger

Ce test se déroule en deux étapes à savoir :

- Tester l'ordre d'intégration des variables

Une condition nécessaire de cointégration est que les séries doivent être intégrées de même ordre. Mais si les séries ne sont pas intégrées de même

ordre, elles ne peuvent pas être cointégrées. Il convient donc de déterminer très soigneusement à travers les tests de Dickey-Fuller Augmenté de type de tendance déterministe ou stochastique (stationnaire) de chacune des variables, puis l'ordre d'intégration de chacune des chroniques étudiées. Si les séries statistiques étudiées ne sont pas intégrées de même ordre, la procédure est arrêtée. Il n'y a pas de risque de cointégration. De même si la série des erreurs est stationnaire, il y a cointégration. Dans le cas contraire il n'y a pas de cointégration entre les séries.

- Estimation de la relation de long terme

Si la condition nécessaire est vérifiée, on estime par les MCO la relation de long terme si le résidu est stationnaire, il s'en suit alors l'estimation du modèle à correction d'erreurs (MCE).

- Test de cointégration de JOHANSEN

Ce test propose des estimations par la méthode du maximum de vraisemblance pour tester la cointégration des séries. Pour cela, il effectue un test de rang de cointégration. Si le rang de cointégration est égal à 0, on rejette l'hypothèse de cointégration. Par contre si le rang est supérieur à 1, on accepte l'hypothèse de cointégration.

Estimation du modèle à correction d'erreurs

Selon le nombre de relation de cointégration, la procédure diffère. S'il existe un seul vecteur de cointégration, on utilise la méthode d'Engel et Granger.

2. Tests de validation du modèle

La validation du modèle passe par trois (3) étapes : l'analyse de la significativité des coefficients, les tests sur les résidus et les tests sur la stabilité du modèle.

- Analyse de la significativité des coefficients

L'analyse est faite du point de vue de la qualité globale d'une part et celle de la qualité individuelle d'autre part. L'appréciation de la qualité globale se fait avec la

statistique de Fisher qui indique si les variables explicatives ont une influence sur les variables à expliquer. Les hypothèses sont les suivantes : H_0 : tous les coefficients du modèle sont nuls et H_1 : il existe au moins un coefficient non nul. Il suffira de comparer la probabilité associée à la statistique de Fisher au seuil de 5% retenue. Dans le cas où la probabilité associée à la statistique de Fisher est inférieure à 5%, on rejette H_0 au profit de H_1 selon laquelle la régression est globalement significative.

- Test d'hétéroscédasticité des erreurs (Test de White)

Ce test permet de savoir s'il y a hétéroscédasticité des résidus du modèle et de détecter son origine. A cet effet, il régresse le carré des résidus en fonction des carrés des variables du modèle. La décision du test est basée sur la statistique de Fisher du modèle estimé. L'hypothèse d'Homoscédasticité des erreurs est acceptée si la probabilité affichée est supérieure à 5%.

- Test de normalité de Jarque-Bera

Ce test permet de savoir si les résidus suivent une distribution normale dans le temps. L'hypothèse de normalité des résidus est acceptée si la probabilité de la statistique de Jarque-Bera fournie par Eviews est supérieure à 5%.

- Test d'autocorrélation des erreurs

Le test d'autocorrélation des erreurs est un test qui permet de vérifier si les erreurs sont auto-corrélées entre elles. Breusch-Godfrey à travers son test permet de confirmer ou non l'autocorrélation des erreurs. Les hypothèses sont :

- H_0 : erreurs non corrélées
- H_1 : erreurs corrélées

On accepte H_0 si la valeur de la probabilité de la statistique est supérieure au seuil critique de 5%. On accepte H_1 si la probabilité est supérieure à 5%.

- Test de stabilité du modèle

Afin de se prononcer sur une éventuelle stabilité d'un modèle, l'un des tests utilisés est celui de CUSUM. Ce test s'applique au modèle de long terme mais ne s'applique

pas au modèle de court terme du fait qu'il représente un modèle dynamique. Le modèle est dit stable lorsque la courbe est bien contenue dans le corridor. Sinon on dit que le modèle est instable.

Section 2 : Analyse et interprétation des résultats

Paragraphe 1 : Analyse des résultats d'estimation et tests de validité du modèle

1. Analyse des résultats d'estimation

Les résultats d'estimation ont été obtenus à partir des techniques d'analyses précitées dans la méthodologie. Ces résultats feront l'objet d'une présentation et d'une analyse.

a. Etude de la stationnarité des séries

Avant d'effectuer toute étude économétrique sur des séries chronologiques, il est important de vérifier si les séries conservent une distribution constante au cours du temps c'est-à-dire leurs stationnarités. Pour cela nous effectuons le test de stationnarité à partir du test de racine unitaire de Dickey-Fuller (DF) ou de Dickey-Fuller Augmenté (ADF). Ces tests se basent sur l'hypothèse H_0 qu'une série contienne une racine unitaire contre l'hypothèse H_1 que la série est stationnaire. Lorsqu'il y a absence de racine unitaire, on dit que la série est stationnaire.

Tableau 3 : Synthèse des résultats du test d'ADF

Variables	ADF test	t-statistic	Prob	Constant	Trend	Ordre
statistic				d'intégration		
GOUV	-5,679445	-2,967767	0,0001	Oui	Non	I(0)
AID	-3,346494	-2,976263	0,0228	Oui	Non	I(0)
INV	-4,667400	-2,9762630,0009		Oui	Non	I(1)
DPU	-6,136058	-2,9718530,0000	Oui	Non	I(0)	

Source : réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 3

Les résultats du test de stationnarité des séries montrent que la série GOUV est stationnaire à niveau car elle est intégrée d'ordre (0) avec constante et sans trend au seuil critique de 5%. Les variables AID, INV et DPU sont non stationnaire à niveau,

elles sont stationnaires en différence première où les variables AID et DPU sont intégrées d'ordre (0) et la variable INV intégrée d'ordre (1) tous avec constante et sans trend au seuil critique de 5%. Toutes les variables ne sont pas intégrées de même ordre il n'y a donc pas risque de cointégration.

b. Résultat du test d'estimation de long terme

On se sert du test Engle-Granger ; ce test permet d'estimer la relation de long terme par les MCO et d'étudier la stationnarité des résidus. Les résultats de cette estimation sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Résultat de l'estimation de long terme

Variabes	Coefficients	t-statistic	Probabilité
AID	1.37E-082.0444600.0520		
INV	-6.45E-09-0.9030820.3755		
DPU	2.12E-082.9442690.0071		

Source : réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 4 et 5

A partir de ce tableau, on obtient l'équation de long terme suivante :

$$\text{GOUV} = 3.70130559438 + 1.37045763293e-08 * D(\text{AIDE}) + 2.11645012801e-08 * D(\text{DPU}) - 6.44609924176e-09 * D(\text{INV}) + \varepsilon_t$$

2. Tests de validité du modèle

Le test de validité est un test qui permet de valider un modèle à travers différents tests statistiques :

L'estimation du modèle de long terme montre un coefficient de détermination R^2 égale à **0.309812** (confère annexe). Cette valeur étant trop proche de 1 permet de dire que le modèle est de très bonne qualité. De plus, la probabilité de Fisher observée dans les résultats de l'estimation par les MCO du modèle de long terme est de **0.028303** une valeur inférieure au seuil critique de 5% (confère annexe). Ce qui permet d'affirmer que le modèle est globalement significatif.

➤ Test d'hétéroscédasticité des erreurs (test de White)

L'idée générale de ce test est de vérifier si le carré des résidus peut être expliqué par les variables du modèle. Si c'est le cas il y a hétéroscédasticité. La décision du test est basée sur la statistique de Fischer du modèle estimé. Les résultats du test sont:

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	0.296208	Prob. F(9,18)	0.9665
Obs*R-squared	3.611967	Prob. Chi-Square(9)	0.9350
Scaled explained SS	5.077144	Prob. Chi-Square(9)	0.8275

Source :réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 6 Les résultats de ce test affichent une probabilité F-statistic égale à **0.9665 > 0,05**. Ce résultat permet d'affirmer que les variables du modèle ne permettent pas d'expliquer le carré des résidus, d'où l'acceptation de l'hypothèse d'homoscédasticité des résidus. Les estimations obtenues sur les MCO sont donc optimales.

➤ Test d'autocorrélation des erreurs

Ce test permet de voir si les erreurs sont autocorrélés entres elles. Ici on se sert du test de Breush-Godfrey. La décision du modèle est basée sur la statistique de Fisher du modèle estimé. Les résultats de ce test affichent une probabilité de Fisher **0.9718 > 0,05**.

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.028637	Prob. F(2,22)	0.9718
Obs*R-squared	0.072705	Prob. Chi-Square(2)	0.9643

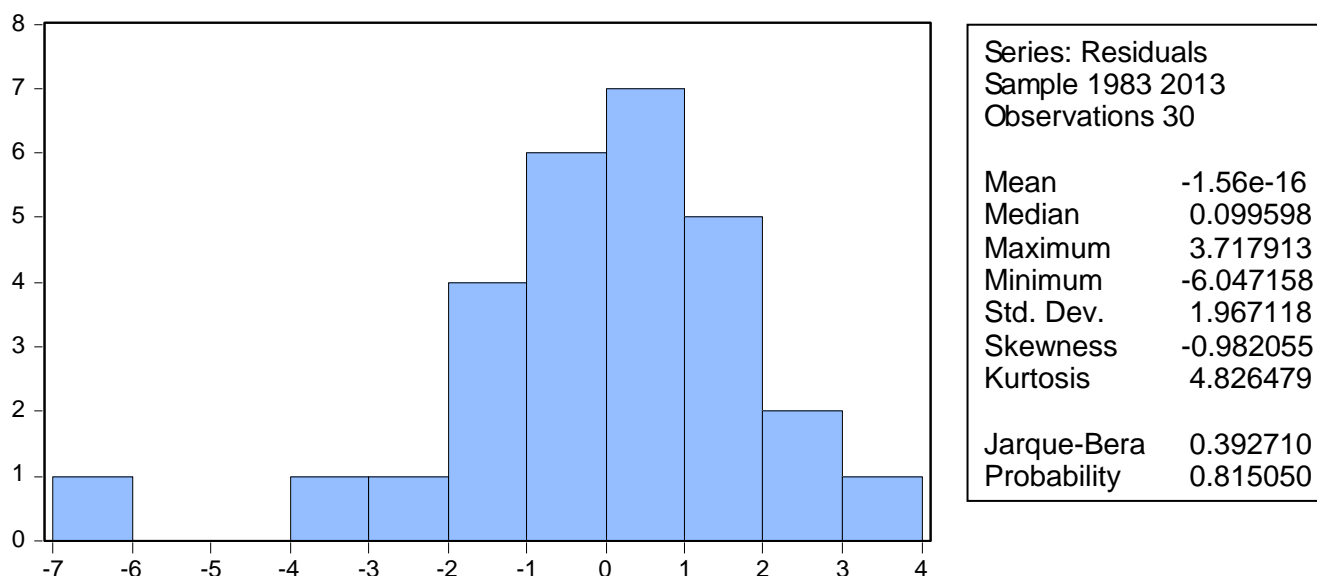
Source :réalisé par les auteurs à partir de l'annexe 7

Les valeurs des deux probabilités sont supérieures au seuil critique de 5%, on accepte l'hypothèse de non corrélation des erreurs.

➤ Test de normalité des erreurs (test de Jarque-Berra)

Le test de normalité de Jarque-Berra permet de vérifier la distribution normale des erreurs. Cette vérification est faite à partir du test de Jarque-Berra. Au seuil de 5% on accepte l'hypothèse de normalité dès que la valeur de probabilité est supérieure à 0,05. Jarque-Bera est de **0.392710** qui est supérieur au seuil critique de 5%. L'hypothèse de normalité des erreurs est donc acceptée donc les variables du modèle suivent une loi normale. Il y a distribution normale des erreurs à long terme.

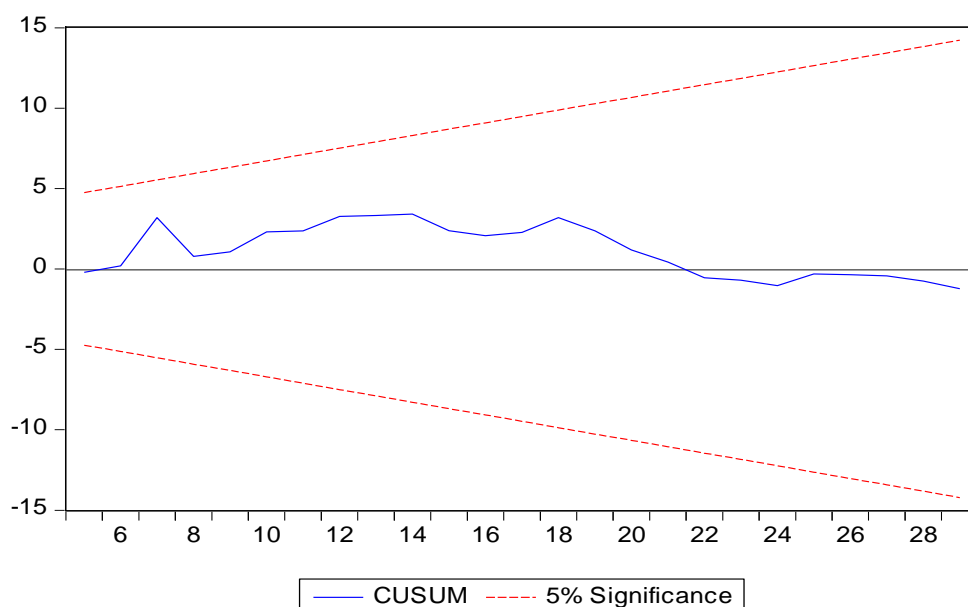
Graphique 6 : Résultats de probabilité de Jarque-Berra



➤ Test de stabilité du modèle

Le test de stabilité du modèle est un test qui permet de vérifier le comportement du modèle au cours du temps. La stabilité du modèle est vérifiée par plusieurs tests dont celui de Cusum. Le test Cusum nous permet de dire que le modèle de long terme est stable, car le graphique qui représente le comportement du modèle est compris dans le corridor ; d'où l'hypothèse de stabilité est vérifiée.

Graphique 7 : Résultats de stabilité du modèle de Cusum.



➤ Significativité des variables explicatives

Le test de significativité des variables explicatives est issu de l'estimation par les MCO du modèle de long terme. Les coefficients sont testés au seuil critique de 5%. Ce test montre que toutes les variables explicatives sont significatives.

PARAGRAPHE 2 : Interprétation des résultats, vérification des hypothèses et Recommandations

1. Interprétation économique des résultats

Les résultats de l'estimation par les MCO du modèle de long terme permettent d'observer que l'aide publique au développement et les dépenses publiques ont un impact positif sur la gouvernance. En effet une augmentation d'une unité de l'aide au développement entraîne une augmentation de **1.37045763293e-08** de la gouvernance et une augmentation des dépenses publique induit une augmentation de **2.11645012801e-08** de la gouvernance.

Mais par opposition, l'investissement quant à lui impacte négativement la gouvernance. En effet une augmentation des investissements entraîne une diminution de **6.44609924176e-09** de la gouvernance. Cela s'explique par la mauvaise gestion des fonds investis dans les projets de développement au Bénin ; tel en est le cas des opérations immobilières de la cen-sad : 42 hectares mal gérés, mal contrôlés et mal évalués (2007 et 2008).

On remarque également que les signes attendus sont vérifiés car les dépenses publiques et l'aide influence positivement la gouvernance ; l'impact négatif de la variable explicative INVest dû aux effets néfastes des politiques mis en vigueur.

2. Vérification des hypothèses et recommandations

a. Vérification des hypothèses

Hypothèse 1 :

Cette hypothèse stipule que L'amélioration de la qualité de la gouvernance entraîne l'augmentation de la croissance économique. Ainsi, au regard de l'interprétation économique des résultats ci-dessus, il ressort que la relation existante entre les dépenses publiques et la gouvernance est positif à long terme. Alors l'hypothèse 1 est vérifiée.

Hypothèse 2 :

Selon cette hypothèse L'aide publique au développement contribue à une efficacité économique. L'analyse qui ressort de l'interprétation économique permet de dire que l'aide publique au développement influence positivement la gouvernance. Par conséquent l'hypothèse 2 est vérifiée.

b. Recommandations

Au regard des observations précédentes, des améliorations dans le dispositif de gestion de l'aide sont nécessaires et peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Centrer l'aide sur les objectifs du millénaire pour le développement ;
- Accroître la capacité d'absorption de l'aide de manière à ce qu'elle soit bénéfique aussi bien à la croissance qu'à la réduction de la pauvreté ;
- Combiner les mesures de bonne gouvernance avec d'autres politiques, telles que la réduction des inégalités
- Incitation des acteurs économiques à une bonne utilisation des fonds publics

CONCLUSION

La gouvernance, depuis quelques années a suscité plusieurs travaux dont les résultats sont autant convergents que contradictoires. Ces travaux ont montré une relation significative entre la gouvernance et la croissance économique. L'objectif général de notre étude était d'analyser la relation entre la qualité de la gouvernance et l'efficacité économique.

Les estimations faites à l'aide des données sur la gouvernance montre qu'il existe une relation positive entre la gouvernance et les dépenses publiques et aussi l'aide publique au développement expliquant ainsi une parfaite mobilisation des fonds publics. Il faut aussi noter que la mauvaise gouvernance est l'un des facteurs le plus enregistré au Bénin tuant l'économie Béninoise. Pour cela il est donc nécessaire de maintenir de façon durable et fiable la bonne gestion des fonds publique en incitant les acteurs économiques à une bonne gouvernance.

Il serait intéressant, dans le cadre d'autres travaux de recherches d'étudier la gouvernance et l'efficacité dans les différentes collectivités locales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIE

Pasteur E. J. AKPO, Thierry M. S. SOMAKPO, A. Nicole A. TCHOKPON (Mai 2006)
« GOUVERNANCE ET EFFICACITE DES POLITIQUES DE FINANCEMENT DU
DEVELOPPEMENT »

Bernard K. AHOU « Gouvernance et croissance économique : une analyse des effets
de seuil »

JOHN PITSEYS, « LE CONCEPT DE GOUVERNANCE »

Dr. Chabi Félix BIAOU (Mars 2006) « MONOGRAPHIE DE LACOMMUNE DE
ABOMEY CALAVI »

Makandjou Pascal Irénée KOUPAKI (16 janvier 2016) « Projet PIK 2016 »

La presse du jour <<opérations immobilières de la cen-sad : 42 hectares mal gérés,
mal contrôlés et mal évalués projet>> le 6 juin 20014 par Tobi AHLONSOU

Jean-Marie Tremblay, (2010) « GOUVERNANCE. Théories et
pratiques » Édition numérique réalisée le 16 janvier 2011 à
Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.

Philipe EGOUME, Représentant résident du FMI en côte d'ivoire, « BONNE
GOUVERNANCE ET CROISSANCE ECONOMIQUE »

Rapport du FMI No. 16/7 (Janvier 2016), « BENIN, Question Générale »

Le courrier communal d'Abomey-Calavi, N°10 d'Aout 2016

Elisabeth Paul ; Dr Christophe Y. DOSSOUVI le 30 août 2011, Documentation des
résultats de la mise en œuvre des principes de l'efficacité de l'aide dans le secteur
de la santé, « Etude de cas du Bénin » Version finale, 31 octobre 2011

La corruption et la gouvernance au Benin, Rapport des résultats de l'enquête
diagnostique, juin 2007; Cabinet d'Etudes, de Recherches et de Traitements

Informatiques (CERTI), République du Bénin

Kouider BOUTALEB, (2003) « La Problématique de l'efficacité des politiques
économiques dans les P.V.D : le cas de l'Algérie »

Gilles Paquet, Professeur émérite à l'École de gestion Telfer (juin 2011) « La problématique gouvernance »

Bernard Enjolras, N° 314 RECMA – REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE « **APPROCHE THÉORIQUE DE LA GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS NON LUCRATIVES** »

Gérard Charreaux, Professeur à l'Université de Bourgogne, (Février 2002) « Quelle théorie pour la gouvernance? De la gouvernance actionnariale à la gouvernance cognitive »

Abel GBETOENONMON, (Novembre 2013) « **Le Bénin en Afrique de l'Ouest: Visions, défis et contraintes économiques** »

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution des différentes variables de 1983 à 2013 (source INSAE)

Années	Aide (dollar)	Gouv (Pourcentage)	DPU (Dollar)	INV (Dollar)
1983	75030000	7,929839556	143263661	11442,7823
1984	93910000	7,530324837	160707724	-90000
1985	134670000	2,171141602	203866095	1100000
1986	133700000	-1,500002949	242898904	100000
1987	157970000	3,40524529	213712873	-1,8626E-09
1988	267870000	-2,854160493	166519177	62096190,1
1989	266880000	8,976134361	344355584	62376777,1
1990	265660000	4,225799419	321437714	120780807
1991	269040000	2,957710824	267058693	77571726,6
1992	287260000	5,836172091	346975932	1403787,18
1993	255880000	2,020400445	249826597	13648839,9
1994	280060000	6,045198645	313460069	13329502,1
1995	287790000	4,324284035	319036311	35517376
1996	220650000	5,734688374	299710090	27015294,5
1997	205150000	3,961012139	321998014	37952254,7
1998	210880000	5,341449373	324410072	39264307,4
1999	243450000	4,861667564	296471130	59736541,1
2000	277890000	6,248410547	306045301	43858541,8
2001	219040000	4,421114343	345872622	13508119,6
2002	299820000	3,882508345	449085515	44731565,7
2003	393800000	3,119857104	489765754	63844349,5
2004	346930000	2,865236818	522940228	-8785364,7
2005	399320000	3,752154478	569722541	-12352499,8
2006	474370000	4,626396471	675448366	139006087
2007	641480000	5,014638407	785832671	48016408,3
2008	682060000	2,663222588	793119172	-18732013,6
2009	689110000	2,611487073	778150375	53454933

2010	690290000	3,26371861	847698082	161091309
2011	511330000	5,395889626	854802751	281564661
2012	220650000	5,640149161	934539713	320057273

Annexe 2 : Covariance Analysis: Ordinary

Covariance Analysis: Ordinary

Date: 12/01/16 Time: 19:09

Sample (adjusted): 1 29

Included observations: 29 after adjustments

Balanced sample (listwise missing value deletion)

Covariance Correlation	GOUV	DPU	AIDE	INV
GOUV	5.744354 1.000000			
DPU	-5416758. -0.010414	4.71E+16 1.000000		
AIDE	-48341780 -0.117178	3.53E+16 0.945770	2.96E+16 1.000000	
INV	9526125. 0.063995	6.70E+15 0.496719	4.38E+15 0.409373	3.86E+15 1.000000

Annexe 3 : Etude de la stationnarité des différentes variables

Null Hypothesis: GOUV has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.614862	0.0004
Test critical values:		
1% level	-4.309824	
5% level	-3.574244	
10% level	-3.221728	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(GOUV)

Method: Least Squares

Date: 11/28/16 Time: 18:10

Sample (adjusted): 2 30

Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
GOUV(-1)	-1.048610	0.186756	-5.614862	0.0000
C	3.677403	1.200788	3.062491	0.0051

@TREND(1)	0.036031	0.053499	0.673491	0.5066
R-squared	0.552164	Mean dependent var		-0.078955
Adjusted R-squared	0.517715	S.D. dependent var		3.470738
S.E. of regression	2.410316	Akaike info criterion		4.695090
Sum squared resid	151.0502	Schwarz criterion		4.836534
Log likelihood	-65.07880	Hannan-Quinn criter.		4.739389
F-statistic	16.02845	Durbin-Watson stat		2.113611
Prob(F-statistic)	0.000029			

Null Hypothesis: D(AIDE) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.154403	0.1146
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(AIDE,2)
 Method: Least Squares
 Date: 11/25/16 Time: 16:09
 Sample (adjusted): 3 29
 Included observations: 27 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(AIDE(-1))	-0.810662	0.256994	-3.154403	0.0043
C	21228548	27680504	0.766913	0.4506
@TREND(1)	-672205.4	1664189.	-0.403924	0.6898
R-squared	0.313276	Mean dependent var		-7327407.
Adjusted R-squared	0.256049	S.D. dependent var		76765153
S.E. of regression	66211949	Akaike info criterion		38.95906
Sum squared resid	1.05E+17	Schwarz criterion		39.10304
Log likelihood	-522.9473	Hannan-Quinn criter.		39.00187
F-statistic	5.474262	Durbin-Watson stat		1.661126
Prob(F-statistic)	0.011000			

Null Hypothesis: D(INV) has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.936519	0.0025
Test critical values:		
1% level	-4.339330	
5% level	-3.587527	
10% level	-3.229230	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(INV,2)

Method: Least Squares

Date: 11/28/16 Time: 18:12

Sample (adjusted): 4 30

Included observations: 27 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(INV(-1))	-1.362235	0.275951	-4.936519	0.0001
D(INV(-1),2)	0.407945	0.203933	2.000382	0.0574
C	-17261500	24669787	-0.699702	0.4911
@TREND(1)	1939480.	1415436.	1.370235	0.1838
R-squared	0.560078	Mean dependent var		1381578.
Adjusted R-squared	0.502697	S.D. dependent var		78963721
S.E. of regression	55684968	Akaike info criterion		38.64427
Sum squared resid	7.13E+16	Schwarz criterion		38.83625
Log likelihood	-517.6977	Hannan-Quinn criter.		38.70136
F-statistic	9.760683	Durbin-Watson stat		1.958455
Prob(F-statistic)	0.000241			

Null Hypothesis: D(DPU) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.456989	0.0001
Test critical values:		
1% level	-4.323979	
5% level	-3.580623	
10% level	-3.225334	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(DPU,2)

Method: Least Squares

Date: 11/25/16 Time: 16:13

Sample (adjusted): 3 30

Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(DPU(-1))	-1.255049	0.194371	-6.456989	0.0000
C	2068102.	23549664	0.087819	0.9307
@TREND(1)	2067747.	1372975.	1.506034	0.1446
R-squared	0.625501	Mean dependent var		2224746.
Adjusted R-squared	0.595541	S.D. dependent var		90504035
S.E. of regression	57557962	Akaike info criterion		38.67544
Sum squared resid	8.28E+16	Schwarz criterion		38.81818
Log likelihood	-538.4562	Hannan-Quinn criter.		38.71908
F-statistic	20.87789	Durbin-Watson stat		2.108897
Prob(F-statistic)	0.000005			

Annexe 4 : Test d'Engle-Granger

Dependent Variable: GOUV
 Method: Least Squares
 Date: 12/11/16 Time: 10:16
 Sample (adjusted): 2 29
 Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(AIDE)	-1.37E-08	6.70E-09	-2.044460	0.0520
D(DPU)	2.12E-08	7.19E-09	2.944269	0.0071
D(INV)	-6.45E-09	7.14E-09	-0.903082	0.3755
C	3.701306	0.443635	8.343132	0.0000

R-squared	0.309812	Mean dependent var	3.960775
Adjusted R-squared	0.223538	S.D. dependent var	2.367809
S.E. of regression	2.086444	Akaike info criterion	4.440363
Sum squared resid	104.4779	Schwarz criterion	4.630678
Log likelihood	-58.16508	Hannan-Quinn criter.	4.498544
F-statistic	3.591044	Durbin-Watson stat	1.774852
Prob(F-statistic)	0.028303		

Annexe 5 : Estimation du modèle de long terme

Estimation Command:

=====
 LS GOUV D(AIDE) D(DPU) D(INV) C

Estimation Equation:

=====
 $GOUV = C(1)*D(AIDE) + C(2)*D(DPU) + C(3)*D(INV) + C(4)$

Substituted Coefficients:

=====
 $GOUV = -1.37045763293e-08*D(AIDE) + 2.11645012801e-08*D(DPU) - 6.44609924176e-09*D(INV) + 3.70130559438$

Annexe 6 : Test d'hétéroscédasticité des erreurs à long terme

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	0.296208	Prob. F(9,18)	0.9665
Obs*R-squared	3.611967	Prob. Chi-Square(9)	0.9350
Scaled explained SS	5.077144	Prob. Chi-Square(9)	0.8275

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2
 Method: Least Squares
 Date: 12/11/16 Time: 11:14
 Sample: 2 29
 Included observations: 28

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.497889	2.224286	2.022172	0.0583

D(AIDE)	1.42E-08	4.36E-08	0.325145	0.7488
(D(AIDE))^2	1.62E-16	4.04E-16	0.400225	0.6937
(D(AIDE))*(D(DPU))	-5.45E-16	6.73E-16	-0.808974	0.4291
(D(AIDE))*(D(INV))	2.16E-16	5.88E-16	0.368154	0.7171
D(DPU)	2.85E-08	4.14E-08	0.688077	0.5002
(D(DPU))^2	-2.13E-16	3.41E-16	-0.624403	0.5402
(D(DPU))*(D(INV))	-1.32E-16	8.08E-16	-0.162921	0.8724
D(INV)	3.08E-09	5.00E-08	0.061623	0.9515
(D(INV))^2	-2.20E-16	4.86E-16	-0.452338	0.6564
R-squared	0.128999	Mean dependent var	3.731355	
Adjusted R-squared	-0.306502	S.D. dependent var	7.432986	
S.E. of regression	8.496075	Akaike info criterion	7.389539	
Sum squared resid	1299.299	Schwarz criterion	7.865326	
Log likelihood	-93.45354	Hannan-Quinn criter.	7.534991	
F-statistic	0.296208	Durbin-Watson stat	2.221359	
Prob(F-statistic)	0.966510			

Annexe 7 : Test d'autocorrélation des erreurs à long terme

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.028637	Prob. F(2,22)	0.9718
Obs*R-squared	0.072705	Prob. Chi-Square(2)	0.9643

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 12/11/16 Time: 11:28

Sample: 2 29

Included observations: 28

Presample missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(AIDE)	-3.78E-10	7.95E-09	-0.047515	0.9625
D(DPU)	6.16E-10	8.21E-09	0.074992	0.9409
D(INV)	-1.35E-10	8.78E-09	-0.015324	0.9879
C	-0.007595	0.467467	-0.016247	0.9872
RESID(-1)	0.050721	0.220786	0.229730	0.8204
RESID(-2)	-0.022216	0.274811	-0.080842	0.9363

R-squared	0.002597	Mean dependent var	1.45E-16	
Adjusted R-squared	-0.224086	S.D. dependent var	1.967118	
S.E. of regression	2.176388	Akaike info criterion	4.580620	
Sum squared resid	104.2066	Schwarz criterion	4.866092	
Log likelihood	-58.12868	Hannan-Quinn criter.	4.667892	
F-statistic	0.011455	Durbin-Watson stat	1.865959	
Prob(F-statistic)	0.999952			

Table des matières

Avertissement.....	i
Certification.....	ii
Dédicace.....	iii
Dédicace.....	iv
Remerciement.....	v
Sigles et abréviation.....	vi
Tableaux et Graphiques.....	vii
Résumé.....	viii
Abstract.....	ix
Sommaire.....	x
INTRODUCTION.....	Erreur ! Signet non défini.
Chapitre 1 :Cadre théorique.....	3
Section1 : Problématique, Objectifs, et Hypothèses de recherche.....	3
Paragraphe 1 : Problématique et intérêt de le recherche.....	3
a. Problématique.....	3
b. Intérêt de la recherche.....	5
Paragraphe 2 : objectifs et hypothèses de recherche.....	6
A. Objectifs de la recherche.....	6
1. Objectif général.....	6
2. Objectifs spécifiques.....	6
B. Hypothèses de recherche.....	6
Section 2 : Revue de littérature.....	6
A. Le concept de la gouvernance et ses évolutions.....	6

B. Courants majeurs de pensée sur le rôle des institutions et de la gouvernance.....	9
Quelque résultats théorique.....	10
Résultat empirique.....	12
Chapitre 2 : CADRE INSTITUTIONNEL	15
Section 1 : Présentation et description de la mairie de Abomey-calavi comme lieu de stage.....	16
Paragraphe 1 : Présentation du lieu de stage.....	16
A. Situation Géographique.....	16
B. Mission et Objectif de la Mairie d'Abomey-Calavi.....	16
C. Organigramme de la mairie de Abomey-calavi.....	17
Paragraphe 2 : ATTRIBUTIONS.....	18
Section 2 : Travaux effectués et difficultés rencontrées.....	22
3. Travaux effectués.....	22
4. Les difficultés rencontrées.....	22
Chapitre 3 : Méthodologie, Présentation et Analyse des résultats.....	25
Section 1 : Méthodologie de recherche.....	26
Paragraphe 1 : Spécification du modèle et sources de données.....	26
1. Spécification du modèle.....	26
2. Source de données.....	31
Paragraphe 2 : Présentation de la méthode d'estimatio.....	31
Section 2 : Analyse et interprétation des résultats.....	34
Paragraphe 1 : Analyse des résultats d'estimation et tests de validité du modèle.....	34
1. Analyse des résultats d'estimation.....	34
a. Etude de la stationnarité des séries.....	34
b. Résultat du test d'estimation de long terme.....	35

2. Tests de validité du modèle.....	35
Paragraphe 2 : Interprétation des résultats, vérification des hypothèses et Recommandations.....	38
1. Interprétation des résultats.....	38
2.Vérification des hypothèses et recommandations.....	39
a.Vérification des hypothèses.....	39
b.Recommandations.....	39
Conclusion.....	40
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ANNEXES.....	43